

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE DU 20 AOÛT 2008

DÉLIBÉRATION N° 2008/7

Élection du Vice-Président du Comité de Bassin

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

Après avoir procédé à l'élection du Vice-Président au scrutin secret

DECIDE :

Article unique :

Est élue Vice-Présidente du Comité de Bassin Réunion :

- **Mlle Christelle PAYET**

Saint-Denis, le 17 SEP. 2008

Le Président du Comité de bassin Réunion



Eric FRUTEAU